

Société de Commissaires aux Comptes

FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République – 62000 ARRAS
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION

106 Rue du Bac
75007 PARIS

SIREN : 775.667.025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
ET
RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

FORT Pierre-Emmanuel

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit
I.E.S.E.G.
D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière – PARIS II
Maîtrise es-sciences économiques – PARIS II

FORT François-Xavier

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit
D.U. Droit de l'Entreprise – PARIS II

ASSOCIATION
DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION
106 Rue du Bac
75 007 PARIS

775 667 025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monseigneur,
Monsieur le Président
Pères,
Mesdames et Messieurs les adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Délégation Catholique pour la Coopération relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne: les provisions pour risques et charges, l'évaluation des créances et des produits ainsi que le bénévolat.

Une attention particulière a été portée au bien-fondé des règles comptables appliquées pour la présentation des présents comptes annuels avec une attention particulière sur les règles retenues pour l'établissement du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public.

Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs et adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier et dans les autres documents adressés aux administrateurs et adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Arras,
Le 15 avril 2023
L'un des Gérants,
François-Xavier FORT,



Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie
Régionale de DOUAI.

BILAN

Exercice 2022

ACTIF	Brut	Amort. & prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	148 464 €	148 464 €	- €	- €
Concessions, brevets, licences, logiciels	148 464 €	148 464 €	- €	- €
Acompte sur immob. Incorporelles			- €	- €
<i>Immobilisations corporelles</i>	271 083 €	243 123 €	27 960 €	32 884 €
Installations	159 832 €	148 484 €	11 348 €	10 027 €
Autres immob. Corporelles	111 251 €	94 639 €	16 612 €	22 857 €
Immobilisations en cours			- €	- €
<i>Biens reçus par legs</i>	110 500 €	- €	110 500 €	198 389 €
Biens destinés à être cédés	110 500 €	- €	110 500 €	198 389 €
<i>Immobilisations financières</i>	15 000 €	- €	15 000 €	15 320 €
Autres immob. Financières	15 000 €	- €	15 000 €	15 320 €
TOTAL I	545 047 €	391 587 €	153 460 €	246 593 €
ACTIF CIRCULANT				
<i>Avances et acomptes versés</i>	13 203 €	- €	13 203 €	11 508 €
Avances et acomptes versés	13 203 €		13 203 €	11 508 €
<i>Créances d'exploitation</i>	438 908 €	16 240 €	422 668 €	281 807 €
Clients et comptes rattachés	87 695 €	- €	87 695 €	74 651 €
Autres créances	351 213 €	16 240 €	334 973 €	160 341 €
Créances reçues par legs	- €		- €	46 815 €
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 015 629 €	237 €	1 015 392 €	997 530 €
Autres titres	1 015 629 €	237 €	1 015 392 €	997 530 €
<i>Instruments de trésorerie</i>	784 723 €	- €	784 723 €	1 041 192 €
Disponibilités	784 723 €		784 723 €	1 041 192 €
<i>Charges constatées d'avance</i>	16 356 €	- €	16 356 €	26 278 €
Charges constatées d'avance	16 356 €		16 356 €	26 278 €
TOTAL II	2 268 819 €	16 477 €	2 252 342 €	2 358 315 €
Charges à répartir / plus. Exercices (III)				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 813 866 €	408 064 €	2 405 801 €	2 604 908 €

BILAN

Exercice 2022

PASSIF	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	700 000 €	700 000 €
Fonds associatifs	700 000 €	700 000 €
<i>Réserves</i>	810 473 €	859 739 €
Réserves - Projet associatif	337 694 €	344 919 €
Réserves - Appui aux partenaires	412 726 €	454 767 €
Réserves - Rapat. Sécuritaire	60 053 €	60 053 €
Autres réserves		
<i>Report à nouveau</i>	384 294 €	203 076 €
Report à nouveau	384 294 €	203 076 €
Report à nouveau changement de méthode		
<i>Résultat de l'exercice</i>	57 668 €	131 952 €
Résultat de l'exercice	57 668 €	131 952 €
TOTAL I	1 837 099 €	1 894 767 €
FONDS REPORTES ET DEDIES	111 850 €	278 036 €
Fonds reportés sur legs ou donations	110 500 €	243 754 €
Fonds dédiés liés à la générosité du public	1 350 €	34 282 €
TOTAL II	111 850 €	278 036 €
PROVISIONS	150 019 €	156 120 €
Provisions pour risques	150 019 €	156 120 €
Provisions pour charges	- €	- €
TOTAL III	150 019 €	156 120 €
DETTES		
<i>Dettes financières</i>	- €	- €
Emprunts & dettes à moins d'un an	- €	- €
<i>Avances et acomptes reçus</i>	- €	- €
<i>Dettes d'exploitation</i>		
<i>Dettes fournisseurs & comptes rattachés</i>	77 145 €	92 705 €
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	77 145 €	92 705 €
<i>Dettes des legs ou donations</i>	- €	1 450 €
Dettes des legs ou donations	- €	1 450 €
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	172 450 €	146 444 €
Dettes fiscales et sociales	172 450 €	146 444 €
<i>Dettes sur immobilisation et comptes rattachés</i>	- €	- €
Dettes fournisseurs immobilisations	- €	- €
<i>Autres dettes</i>	3 193 €	5 897 €
Autres dettes	3 193 €	5 897 €
<i>Produits constatés d'avance</i>	54 046 €	29 489 €
Produits constatés d'avance	54 046 €	29 489 €
TOTAL IV	306 834 €	275 985 €
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 405 801 €	2 604 908 €

**COMPTE DE RESULTAT
EXERCICE 2022**

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Cotisations	6 630,00 €	4 760,00 €	5 670,00 €
	Ventes et prestations de services			
	- Prestations de services	2 300,00 €	6 878,89 €	19 097,00 €
	- Participations aux coûts du volontariat	351 418,31 €	174 327,64 €	214 697,00 €
	Produits de tiers financeurs			
	- Concours publics et subventions d'exploitation	468 460,43 €	426 703,64 €	449 762,00 €
	- Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	719 443,51 €	744 375,85 €	707 515,00 €
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	125 499,64 €	155 941,56 €	285 333,00 €
	- Contributions financières privées	594 621,75 €	523 040,00 €	590 901,00 €
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			
	Utilisation des fonds dédiés	34 281,90 €	1 147,50 €	164 416,00 €
	Autres produits	27 373,56 €	48 361,43 €	80 166,00 €
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 401 016,03 €	2 145 801,93 €	2 517 557,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats de prestations et de fournitures	436 352,34 €	196 980,44 €	300 979,00 €
	Services extérieurs	425 563,69 €	294 255,08 €	398 412,00 €
	Autres services extérieurs	283 282,66 €	230 457,52 €	267 309,00 €
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés	75 607,93 €	71 971,14 €	75 375,00 €
	Salaires et traitements	764 993,35 €	754 170,27 €	688 353,00 €
	Charges sociales	349 508,36 €	320 092,07 €	298 592,00 €
	Autres charges de personnel	46 005,71 €	40 501,46 €	40 097,00 €
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 502,44 €	5 613,83 €	9 356,00 €
	Dotations aux provisions sur actif circulant	16 240,00 €	1 426,93 €	
	Dotations aux provisions pour risques et charges	63 459,00 €	77 820,00 €	65 800,00 €
	Report en fonds dédiés	1 350,00 €	34 281,90 €	1 145,00 €
	Autres charges	6 203,31 €	6 277,26 €	5 221,00 €
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 479 068,79 €	2 033 847,90 €	2 150 636,00 €
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 78 052,76 €	111 954,03 €	366 921,00 €
PRODUITS FINANCIERS				
	Autres intérêts et produits assimilés	18 479,21 €	16 488,18 €	15 534,00 €
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	18 479,21 €	16 488,18 €	15 534,00 €
CHARGES FINANCIERES				
	Dotations aux amortissements et aux provisions	237,20 €		
	Intérêts et charges assimilées	1 016,90 €	915,07 €	611,00 €
	Différences négatives de change	- €	3 239,00 €	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	- €	18,75 €	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	1 254,10 €	4 172,82 €	611,00 €
	2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	17 225,11 €	12 315,36 €	14 923,00 €
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV)	- 60 827,65 €	124 269,39 €	381 844,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Sur opérations de gestion	9 372,91 €	16 694,35 €	30 682,00 €
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	1 087,00 €	140,00 €	
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	10 459,91 €	16 834,35 €	30 682,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Sur opérations de gestion	4 122,04 €	7 751,15 €	10 301,00 €
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux provisions exceptionnelles			14 000,00 €
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	4 122,04 €	7 751,15 €	24 301,00 €
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	6 337,87 €	9 083,20 €	6 381,00 €
	Impôts sur les bénéfices	3 178,00 €	1 401,00 €	279,00 €
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 429 955,15 €	2 179 124,46 €	2 563 773,00 €
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	2 487 622,93 €	2 047 172,87 €	2 175 828,00 €
	5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	- 57 667,78 €	131 951,59 €	387 945,00 €
	6 - EXCEDENT OU DEFICIT	- 57 667,78 €	131 951,59 €	387 945,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits				
	Dons en nature			
	Prestations en nature			
	Bénévolat	541 064,00 €	229 957,00 €	528 254,00 €
	TOTAL	541 064,00 €	229 957,00 €	528 254,00 €
Charges				
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens			
	Prestations en nature			
	Personnel bénévole	541 064,00 €	229 957,00 €	528 254,00 €
	TOTAL	541 064,00 €	229 957,00 €	528 254,00 €

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	851 573 €	851 574 €	905 077 €	905 078 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	6 630 €	6 630 €	4 760 €	4 760 €
1.2 Dons, legs et mécénat	- €	- €	- €	- €
- dons manuels	719 444 €	719 444 €	744 376 €	744 376 €
- legs, donations et assurances-vie	125 500 €	125 500 €	155 942 €	155 942 €
- mécénat	- €	- €	- €	- €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	- €	- €	- €	- €
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 004 653 €	- €	785 790 €	- €
2.1 Cotisations avec contrepartie	- €	- €	- €	- €
2.2 Parrainages des entreprises	- €	- €	- €	- €
2.3 Contributions financières sans contrepartie	554 064 €	- €	523 040 €	- €
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	450 589 €	- €	262 750 €	- €
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	468 460 €	- €	426 844 €	- €
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	70 987 €	- €	60 265 €	- €
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	34 282 €	1 395 €	1 148 €	1 148 €
TOTAL	2 429 955 €	852 969 €	2 179 124 €	906 226 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	886 456 €	476 564 €	596 977 €	256 468 €
- Actions réalisées par la DCC	886 456 €	476 564 €	596 977 €	256 468 €
- Versement à un organisme agissant en France	- €	- €	- €	- €
1.2 Réalisées à l'étranger	840 660 €	406 793 €	609 202 €	314 432 €
- Actions réalisées par la DCC	839 310 €	405 443 €	607 807 €	313 037 €
- Versement à un organisme agissant à l'étranger	1 350 €	1 350 €	1 395 €	1 395 €
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	249 814 €	13 640 €	210 358 €	110 141 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	142 279 €	13 640 €	152 471 €	110 141 €
2.2 Frais de recherche d'autres sources	107 535 €	- €	57 887 €	- €
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	416 319 €	13 640 €	511 487 €	60 345 €
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	91 196 €	- €	84 861 €	- €
5- IMPOT SUR LES BENEFICES	3 178 €	- €	1 401 €	- €
6- REPORT EN FONDS REPORTES ET FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	- €	- €	32 887 €	32 887 €
TOTAL	2 487 624 €	910 637 €	2 047 173 €	774 273 €
EXCEDENT OU DEFICIT	- 57 668 €	- 57 668 €	131 952 €	131 952 €

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	473 464 €	473 464 €	202 657 €	202 657 €
Prestations en nature	67 600 €	67 600 €	27 300 €	27 300 €
Dons en nature	- €	- €	- €	- €
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	- €	- €	- €	- €
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	- €	- €	- €	- €
Dons en nature	- €	- €	- €	- €
TOTAL	541 064 €	541 064 €	229 957 €	229 957 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	443 243 €	443 243 €	181 199 €	181 199 €
1.1 Réalisées en France	181 327 €	181 327 €	100 143 €	100 143 €
1.2 Réalisées à l'étranger	261 916 €	261 916 €	81 056 €	81 056 €
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	15 111 €	15 111 €	17 087 €	17 087 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 111 €	15 111 €	17 087 €	17 087 €
2.2 Frais de recherche d'autres sources	- €	- €	- €	- €
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT	82 711 €	82 711 €	31 671 €	31 671 €
TOTAL	541 064 €	541 064 €	229 957 €	229 957 €
EXCEDENT OU DEFICIT	- €	- €	- €	- €

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE
1 - MISSIONS SOCIALES	883 357 €	570 901 €	446 191 €	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC
1.1. Réalisées en France	476 564 €	256 468 €	199 131 €	1.1. Cotisations sans contrepartie
- Actions réalisées par la DCC	476 564 €	256 468 €	199 131 €	1.2. Dons, legs et mécénats
- Versement à un organisme	- €	- €	- €	- Dons manuels
1.2. Réalisées à l'étranger	406 793 €	314 432 €	247 060 €	- Legs, donations et assurances-vie
- Actions réalisées par la DCC	406 793 €	314 432 €	247 060 €	- Mécénats
- Versement à un organisme	1 350 €	1 395 €	1 240 €	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	13 640 €	110 141 €	107 614 €	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	13 640 €	110 141 €	107 614 €	
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	- €	- €	- €	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 640 €	60 345 €	- €	
TOTAL DES EMPLOIS	910 637 €	741 387 €	553 804 €	TOTAL DES
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	- €	32 887 €	1 145 €	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS
INSUFFISANCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		131 952 €	228 527 €	INSUFFISANCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE
TOTAL	910 637 €	906 225 €	783 475 €	
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)
				(+) EXCEDENT (-) INSUFFISANCE
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020	RESSOURCES DE L'EXERCICE
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	443 243 €	181 199 €	442 684 €	1- Contributions volontaires liées à la générosité du public
- Réalisées en France	181 327 €	100 143 €	242 100 €	- Bénévolat
- Réalisées à l'étranger	261 916 €	81 056 €	200 583 €	- Prestations en nature
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	15 111 €	17 087 €	10 268 €	- Dons en nature
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	82 711 €	31 671 €	75 302 €	
TOTAL	541 065 €	229 957 €	528 254 €	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D
(-) UTILISATION (+) REPORT
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXE



ANNEXE DES COMPTES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

EXERCICE 2022

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été présentés au Conseil d'Administration du 18 mars 2023 et arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 avril 2023.

Les honoraires de Commissariat aux Comptes (cabinet SCP Fort et associés, à Arras) sont provisionnés à hauteur de 11208€ TTC au titre de l'exercice 2022, tandis que 10 980€ TTC ont été réglés au titre de 2021..

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, s'élève à 2 405 801€ - deux millions quatre cent cinq mille huit cent un euro - . Le résultat de l'exercice présente un déficit de 57 667,78€ - Cinquante sept mille six cent soixante

Informations générales

Description du modèle économique

1- Activité de volontariat

Volontariat de solidarité internationale (VSI) :

Après deux années (2020 et 2021) très impactées par la pandémie, l'activité reprend : 137 volontaires VSI sont partis en 2022. Le modèle étant assez inertiel, nous verrons "vraiment" les effets de cette reprise l'année prochaine.

Les mois volontaires sont en hausse : 1.799 MV, en 2022, contre 1.391 MV, en 2021, soit une hausse de 29% (Pour mémoire, nous avons réalisé 2.543 MV en 2019).

En ce qui concerne la subvention de gestion, le ministère a à nouveau soutenu notre activité en octroyant un montant de 150€ par mois volontaire sur l'année alors que cette hausse n'aurait du intervenir qu'au mois de décembre date de

Volontariat missions courtes (VMS et VEC)

Les volontaires en mission solidaire (VMS) et d'échanges et de compétences se sont maintenus en 2022, avec 25 départs en 2022 (27 en 2021).

Les mois volontaires ressortent à 126 MV (VMS, VMS+ et VEC) contre 82 en 2021.

Grâce à un appel à projet du FONJEP, nous avons eu des ressources pour développer un nouveau type de volontariat : le volontariat d'échanges et de compétence. L'expérimentation a commencé en octobre 2021 avec l'accueil et l'envoi de premiers volontaires sur le terrain.

Volontariat de réciprocité :

Le volontariat de réciprocité s'est également bien relancé sur l'année 2022. Nous avons accueilli 45 VIR: 17 présents au 1er janvier et 28 arrivés après l'été.

Cela a représenté 202 mois volontaires contre 69 en 2021.

Formation au départ :

Les formations au départ (sauf celle de janvier 2022) ont repris en présentiel. Les dépenses de formation (hébergement et transport) ont donc repris à 193 571€ en 2022 contre 107 045€ en 2021 mais à hauteur de celle de 2019 (194 035€). La DCC a formé 164 volontaires (VSI, VMS, VEC) en 2022 (contre 150 en 2021, soit 9% de plus).

2- Ressources financières

Le modèle économique de la DCC repose sur 3 piliers :

1. Les subventions de l'État (les concours publics représentent 19,3 % des produits en 2022, contre 19,6% en 2021) ;
2. La collecte auprès du grand public (34,8 % des produits contre 41,3% en 2021) ;
3. Le soutien des partenaires d'Église (représentent 24,5 % en 2022, contre 24% en 2021).

L'analyse des produits met en exergue :

1. Cette année, à nouveau, est une année soutenue par le ministère mais en moindre mesure par rapport à 2021 et 2020

En effet, cette année, la subvention de gestion a été payée en prenant en compte son augmentation de 100€ à 150€ par mois volontaires sur l'année entière alors que nous aurions dû ne bénéficier de cette augmentation qu'à compter de décembre 2022. En 2021, le soutien de l'État avait été calculé sur les prévisions d'activité et non le réalisé, soit 2300 mois volontaires au lieu de 1391 réalisés. Ce qui représente une aide de 81,8K€.

2. Le soutien toujours renouvelé de nos donateurs et des partenaires d'Église a été renouvelé même si les variations sont contrastées :

Les dons sont en légère baisse, 719K€ contre 744 K€ en 2021, soit une baisse de 3%. La baisse la plus sensible apparaît sur les dons de fidélisation (-8%). Des actions sont mises, ou vont être mises, en place pour redresser cette tendance mais la tâche est compliquée au regard de la taille de notre association.

Nous avons concrétisé la liquidation de certains legs (mis au compte de résultat l'année dernière) à hauteur de 159K€. Cependant nous n'en avons pas reçu de nouveau.

Pour les organismes d'Église, nous constatons une hausse de 4 K€, soit 0,8%, par rapport à 2021. Nous avons de meilleurs retours des diocèses et des congrégations et abbayes par rapport à l'année précédente..

3. Autres produits : ils sont en hausse par rapport à l'année dernière, car l'activité a vraiment repris. Par exemple, les formations

3- Couverture sociale des volontaires

Ce poste de dépenses est très suivi ces dernières années, car il est très conséquent. Nous constatons une hausse sur l'exercice 2022. Les raisons sont les suivantes :

A. La CFE a été entièrement pris en charge par l'État en 2021. Cela n'a pas été le cas cette année. Nous avons eu une quote-part à payer (30K€ sur 659,6 K€ L'État prenant en charge cette dépense à hauteur de 390€/Mois volontaires).

B. Le nombre de VIR a augmenté, +7 K€ de couverture sociale.

C. Augmentation de l'activité et du nombre de VSI suivi.

4- Ressources humaines

De nouvelles manières de travailler se sont installées à la DCC. La plupart des salariés prend un jour, voire deux, de télétravail par semaine. La tendance des dernières années de renouvellement de l'équipe continue à s'opérer.

Il y a eu 3 départs de personnes en CDI, deux fins de contrat d'apprentissage et la fin d'un CDD. La DCC a embauché quatre nouveaux salariés.

En ce qui concerne les missions réalisées par les bénévoles, elles ont progressé par rapport à 2021 et sont revenues à un niveau

Événements postérieurs à la clôture

Nous espérons que la pandémie est vraiment derrière nous et que l'activité va continuer à augmenter en 2023. Nous prévoyons d'ailleurs une activité 2023 à 1950 MV.

L'association ne rencontre pas, à ce jour, de difficultés financières et à actuellement les moyens de soutenir ses partenaires les plus précaires pour relancer l'activité. Cependant, la recherche de nouveaux candidats est, comme en 2022, une priorité. Le modèle étant assez inertiel, pour compenser une forte baisse comme celle de 2020, il nous faut deux à trois ans. D'autre part, les propositions de départ en volontariat, y compris en Église, se multiplient.

Au vu des éléments en sa possession, la gouvernance de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation de manière pérenne.

Les états financiers 2022 ont été arrêtés sur la base de la continuité d'activité.



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été établis selon le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable au 1er janvier 2020.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Dans le cadre du VSI, l'Etat octroie une indemnité de réinstallation aux volontaires ayant effectué 1 an de volontariat depuis l'arrêté de décembre 2022 suite à la loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales). Il demande aux associations de la verser pour son compte.

Depuis l'exercice 2019, ces indemnités de réinstallation reversées par la DCC sont enregistrées en compte de tiers uniquement.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 3 ans (5 ans pour le logiciel d'intranet)
- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 5 ans

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valorisation des titres se fait par la méthode "FIFO" (1er entré - 1er sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les intérêts courus sur les produits de capitalisation sont provisionnés à hauteur des montants communiqués par le fonds de capitalisation.

Stocks

Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements hors bilan

Néant

Donations, legs et assurances-vie

Legs reçus et acceptés

Sur l'exercice 2022, La DCC n'a pas reçu de nouveaux legs mais a pu réaliser la liquidation de trois legs en cours. Nous avons à l'actif un montant pour les biens destinés à être cédés de 110 500€ en créances reçus par legs.

Les biens et créances reçus par legs, assurance-vie ou donations sont enregistrés en produits d'exploitation.

Donations : à la date de signature de l'acte de donation.

Legs : à la date d'acceptation du CA ou de l'entrée en jouissance si postérieure.

Assurances-vie : à la date de réception des fonds.

A la clôture, les montants non encore encaissés sont enregistrés en Fonds reportés sur legs ou donations.

Un tableau détaille les legs en cours.

Pour rappel:

Fonds dédiés

Ils sont enregistrés au niveau de l'exploitation.

Abandons de frais

Les abandons de frais sont enregistrés comme les notes de frais selon la nature de la dépense.

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

a) Immobilisations et amortissements

L'association a investi à hauteur de 2672,03 € dans la modification de cloison dans un bureau pour plus de convivialité. Elle a également investi dans des stations d'accueil pour faciliter l'ergonomie des postes de travail pour un montant de 2906,59€.

b) Placements à court terme

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de la DCC se compose d'un contrat de capitalisation, d'un livret A et d'un compte sur livret.

c) Autres créances - Subventions à recevoir

Les subventions à recevoir au 31 décembre 2022 se décomposent comme suit :

- FONJEP 2022 Formation : 28 314 €
- FONJEP 2022 Aide aux retours : 8 484,60€
- FONJEP 2022 Gestion: 152 850 €
- **Nouvel arrêté** : FONJEP 2022 Assurance RC et Rapt: 8692€
- FONJEP CFE 2022: -29877€

En ce qui concerne les produits à recevoir, ils sont plus importants que l'année dernière. Ils ont été reçus partiellement sur les mois de janvier et février 2022.

- Chevalier du Saint Sépulcre : 51 814€
- FSV/CARITAS: 82 000€
- Diocèses de Lille et Chambéry : 10 600€
- ASP (Services civique et apprenti): 15 030,13€
- Loyers (biens reçus par Legs): 22 991,44 €
- Autres produits : 4 382,12 €

d) Autres dettes - Charges à payer

Comme chaque année, les principales dettes fournisseurs concernent la couverture sociale des volontaires pour le 4ème trimestre et les dettes sociales. Cette année, les dettes fournisseurs sont, à nouveau, plus importantes, elles reflètent notre

e) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges au 31 décembre 2022 s'élèvent à 150 019€ et se décomposent de la façon suivante :

- Couverture sociale des volontaires VSI DCC sur le terrain au 31/12/2022 : 50 500€
- Billets d'avion retour des volontaires VSI DCC sur le terrain au 31/12/2022 : 13 800€
- La provision pour indemnité de fin de carrière prend en compte l'âge estimé de départ volontaire à la retraite à 65 ans et un coefficient d'actualisation de 3%.
- La provision totale au 31 décembre 2022 s'élève à 85 719 €.

NB : Provision couverture sociale et billet d'avion

La DCC s'engage à garantir la pérennité de projets locaux jusqu'à la fin des contrats des volontaires. À ce titre, il est constitué une provision pour risques et charges pour le complément de couverture sociale à la charge de la DCC jusqu'à la fin de la mission pour tous les volontaires sur le terrain à la clôture de l'exercice et pour le montant du billet d'avion retour que la DCC s'est engagée à prendre en charge.

Le calcul de la provision est basé uniquement sur le nombre de volontaires ayant signé un contrat avec la DCC au 31 décembre.

f) Fonds dédiés

Le montant inscrit au bilan correspond à la part collectée par les volontaires d'un partenaire d'envoi auquel nous nous sommes engagés à reverser 50% de la collecte soit 1350€.

g) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 se décomposent comme suit :

- Sénat / Projet Syrie : 5.637,18€
- Soutiens pour des missions 2021 : 21.659,25€
- Participation aux stages 2023 : 110€
- Diocèses Annecy aide pluriannuelle: 24 000€
- Inscription aux stages 2023 : 1 900€

h) Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges qui sont comptabilisés en produits exceptionnels, sont les produits sur exercices antérieurs dont la DCC n'avait pas connaissance à la clôture des comptes.

En 2022, il s'agit essentiellement d'avoir sur les billets d'avion ou sur les cotisations de la couverture sociale des volontaires.

i) Impôt sur les sociétés

L'impôt versé porte essentiellement sur les revenus de capitaux mobiliers. Compte tenu des placements mentionnés au point b), les principaux revenus sont ceux du contrat de capitalisation. Le compte d'IS s'élève à 3 178 €.

Contributions volontaires en nature (bénévolat)

Le bénévolat est essentiel pour mener à bien les activités de la DCC. L'association confie en effet trois missions principales à des équipes bénévoles : la formation au départ, l'accompagnement des volontaires sur le terrain et la promotion du volontariat dans les diocèses. À cela s'ajoute l'appui d'une dizaine de bénévoles pour la collecte de fonds, la gestion administrative et les relations avec les partenaires.

Nous avons mis en place cette année un nouveau tableau de recensement des heures bénévoles. Il se trouve sur un des dossiers partagés, accessibles par chacun des bénévoles. Il est vérifié par les chefs de service ainsi que par la secrétaire de direction du siège. Cette nouvelle méthode est moins facile mais plus fiable que l'application mobile.

Au moment de la clôture des comptes, les données ont été compilées pour recenser le temps passé et le valoriser. Le mode de valorisation reste inchangé : de 1,5 SMIC pour les tâches administratives à 2 SMIC pour les missions sociales.

En 2022, 150 bénévoles ont consacré 1724,5 jours de travail. Cela représente 92 mois travaillés, soit 7,67 personnes en équivalent temps plein. Nous constatons une nette hausse. Elle est due bien évidemment à la reprise des missions terrains et de l'activité mais aussi à la fiabilisation de l'outil de collecte.

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit de 57 667,78 € que nous proposons d'affecter en report à nouveau. Cependant, une résolution sera présentée en AG pour la reprise sur nos réserves de dépenses liées à l'aides aux partenaires et celles liées à notre plan d'orientation.



Annexe 2022

Annexe au Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

EXERCICE 2022

Cadre réglementaire

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 a institué le Compte annuel d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER).

La DCC en tant qu'association RUP faisant appel à la générosité du public est tenue d'établir un CER. Ce tableau est intégré aux comptes annuels et certifié par le Commissaire aux Comptes.

Le CER a été révisé dans le cadre du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable au 1er janvier 2020 :

- Le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) reprend l'ensemble des produits et charges du Compte de résultat pour les ventiler ;

- Le CER, issu du CROD, présente les missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement financées par la générosité du public.

Le tableau de variation des fonds propres est également modifié pour tenir compte des fonds issus de la générosité du public.

Cette annexe présente les règles qui sont invariables d'un exercice à l'autre :

- * définition des missions sociales,
- * répartition des frais de fonctionnement,
- * affectation des ressources aux emplois,
- * politique de réserves.

Par ailleurs, le Don en confiance, auquel nous adhérons, a établi des règles au respect desquelles nous nous sommes engagés.

Définition des missions sociales de la DCC

L'objet statutaire de la DCC est "d'exprimer, notamment par l'envoi de volontaires, la communion de l'Eglise de France avec les Eglises catholiques d'autres pays, dans leur intervention auprès des populations les plus démunies".

Ses missions sociales sont fixées par les statuts (article 2) et ont été validées par le CA du 19 janvier 2010.

1- Missions réalisées en France :

- * Recrutement et formation des volontaires qui interviendront auprès des partenaires de la DCC.
- * Représentation du volontariat chrétien auprès de l'Etat et expertise en Eglise sur ces sujets.
- * Promotion du volontariat et de la solidarité internationale.

2- Missions réalisées à l'étranger :

- * Soutien, accompagnement et gestion de ces volontaires et de leurs missions.
- * Maintien des liens avec les partenaires de l'association dans l'exercice de leurs activités.

Ces définitions prévalent à la répartition des charges du compte de résultat dans les emplois du compte de résultat par origine et par destination par le biais de la comptabilité analytique.

Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité du public comprennent les frais de collecte et de traitement des dons et libéralités.

Les frais de recherche d'autres ressources correspondent aux frais mis en œuvre pour la sollicitation des bailleurs institutionnels, publics et privés.



Répartition des frais de fonctionnement

Les frais de gouvernance, communication générale, gestion des ressources humaines et gestion financière sont imputés directement en frais de fonctionnement.

Les moyens généraux et frais informatiques sont ventilés en missions sociales, frais de recherche de fonds et fonctionnement. La ventilation est faite selon une clé assise sur le temps passé par les salariés de la DCC et déterminée à l'aide de feuilles de temps.

Affectation des ressources aux emplois

Les ressources financières de la DCC peuvent être regroupées de la façon suivante :

- les concours publics (agrément VSI et service civique) et subventions publiques (collectivités territoriales)
- le soutien des organismes d'Eglise à la DCC en tant que plateforme au service du volontariat en Eglise
- la collecte auprès du grand public incluant les legs
- les autres produits : inscriptions aux sessions, participations aux frais du volontariat et produits financiers

Règle d'affectation des ressources

- Affectation en priorité des fonds dédiés au 1^{er} janvier des ressources affectées*
- Détermination du reste à charge par rubrique d'emploi du CROD.

*Dès lors qu'un tiers financeur a affecté son financement à un emploi (mission sociale, fonctionnement), cette ressource est affectée au chapitre concerné.

Par notre statut de service d'Eglise et par l'objet strict des associations diocésaines et de l'union des associations diocésaines de France pour être conformes aux orientations du secrétariat général, les ressources de ces institutions (Diocèses, CEF) sont principalement affectées au fonctionnement.

Le reste à charge est financé selon les priorités suivantes :

- Affectation du solde des missions sociales sur la générosité du public.
- Affectation du solde des frais de fonctionnement sur les ressources issues de la générosité du public ;
- Affectation des frais de recherche d'autres ressources sur les fonds non affectés puis sur la générosité du public ;
- Affectation des frais d'appel à la générosité du public sur les fonds non affectés, puis sur la générosité du public ;

NB : les fonds reportés sur legs sont des fonds non encore encaissés. Ils ne pourront être affectés qu'au moment d'un exercice ultérieur.

Les fonds dédiés correspondent à des parrainages collectés par la DCC et reversés à l'organisme partenaire pour une mission de volontariat.

Ces règles d'affectation ont été validées par le CA du 19/04/2022.

Politique de provisions

Nous réalisons des provisions pour les missions en cours : provision pour risque permettant de faire face aux charges liées aux volontaires sur les durées restant à couvrir des missions engagées au 31 décembre.

Nous réalisons également une provision pour couvrir les Indemnités de fin de carrière des salariés.

Politique de réserves

L'association s'est dotée d'une politique de réserve afin de pérenniser ses missions sociales:

- une réserve pour faire face aux rapatriements sécuritaires a été constituée d'un montant de 60 052,70 € (permet la réalisation des missions sociales en toute sécurité pour le volontaire).
- une réserve est également affectée à l'appui aux partenaires d'un montant de 412 726,64€ pour faire face à des situations de crise économique affectant leurs ressources et pouvoir ainsi poursuivre les missions, tout en veillant à ce que le coût d'un volontaire ne devienne pas moins onéreux qu'un salarié local afin d'éviter la substitution. (En 2021, nous avons utilisé 42 041,18€ pour l'aide aux partenaires de cette réserve, ce qui explique la baisse de celle-ci en 2022)
- une réserve a été également constituée pour faire face aux dépenses liées au projet associatif et à la vie associative (337 694,17 € à fin 2002 car nous avons financé notre travail "nos mondes à écouter" avec cette réserve)

Lorsqu'un produit exceptionnel permet de réaliser un excédent, le Conseil d'Administration peut proposer à l'Assemblée générale de constituer une réserve pour le projet associatif ou la réalisation du plan d'action de l'association.

Au total, les fonds propres, indispensables à la bonne marche de la DCC, s'élèvent à 1,837 M€ fin 2022. Ils représentent l'équivalent de près de 8,8 mois de fonctionnement de l'association pour une activité normale.

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX
EXERCICE 2022**

Total des 3 plus hauts salaires 2022

Montant Brut SS (DSN) 177 894 € 1,35%

Effectif au 31/12/2022

18 salariés
16 cadres 6 hommes
2 non cadres 12 femmes
18 CDI

5 arrivées
01/01/2022 CDI
01/02/2022 CDI
13/06/2022 CDD
01/09/2022 CDI
09/11/2022 CDI

6 départs
31/01/2022 CDI
29/03/2022 CDI
17/06/2022 CDI
25/08/2022 CDD
31/08/2022 CDD
15/10/2022 CDD

Bénévoles

150 bénévoles actifs
1724,5 jours
7,67 équivalent temps plein

Conseils d'Administration et Assemblée Générale tenus en 2022 :

1 Assemblée Générale Ordinaire 21-22/05/2022
6 Conseils d'Administration : 18/01/2022
19/03/2022
19/04/2022
22/05/2022
11/06/2022
08/10/2022

Frais remboursés aux membres du CA

Remboursements de frais 2 574,41 €
Abandons de frais 940,00 €
3 514,41 €



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	MONTANT	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	700 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	700 000 €
Fonds propres avec droit de reprise	- €							- €
Ecart de réévaluation	- €							- €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €							- €
Réserves réglementées	- €							- €
Autres réserves	859 739 €	- €	- €	- €	- €	49 266 €	- €	810 473 €
Réserve - Appui aux partenaires	303 767 €					42 041 €		261 726 €
Réserve - Billet avion retour	151 000 €							151 000 €
Réserve - Rapatriement sécuritaire	60 053 €							60 053 €
Réserve - Projet associatif	344 919 €					7 225 €		337 694 €
Report à nouveau	203 076 €	131 952 €	131 952 €	49 266 €	- €	- €	- €	384 294 €
Report à nouveau - nouveau PCG	203 076 €	131 952 €	131 952 €	49 266 €				384 294 €
Report à nouveau - crébiteur	- €							- €
Report à nouveau - débiteur	- €							- €
Excédent ou déficit de l'exercice	131 952 €							57 668 €
Dotations consommables	- €							- €
Subventions d'investissement	- €							- €
Provisions réglementées	- €							- €
TOTAL	1 894 767,00	131 952,00	131 952,00	49 266,00	0,00	49 266,00	0,00	1 837 099,00



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement	- €		- €
Avances et acomptes	148 464 €		- €
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I	148 464 €	- €	- €
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	157 160 €	- €	2 672 €
Matériel de transport	7 900 €	- €	- €
Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 444 €	- €	2 907 €
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total II	265 504 €	- €	5 579 €
Biens reçus par legs ou donation			
Bien reçus par legs ou donation destinés à être cédés	201 722 €		- €
Total III	201 722 €	- €	- €
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	15 320 €		- €
Total IV	15 320 €	- €	- €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	631 010 €	- €	5 579 €

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement			- €	
Avances et acomptes			148 464 €	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total I		- €	148 464 €	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			159 832 €	
Matériel de transport			7 900 €	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			103 351 €	
Emballages récupérables et divers			- €	
Immobilisations corporelles en cours			- €	
Avances et acomptes				
Total II	- €	- €	271 083 €	- €
Biens reçus par legs ou donation				
Bien reçus par legs ou donation destinés à être cédés		91 222 €	110 500 €	
Total III	- €	91 222 €	110 500 €	- €
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		320 €	15 000 €	
Total IV	- €	320 €	15 000 €	- €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	- €	91 542 €	545 047 €	- €

AMORTISSEMENTS

Cadre A					SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sortie / Reprises	Valeur en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I		148 464					148 464	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II		0					0	
Immobilisations corporelles									
Terrains			0					0	
Constructions sur sol propre			0					0	
Constructions sur sol d'autrui			0					0	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0					0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0					0	
Installations générales, agencements et aménagements divers			147 133	1 351				148 484	
Matériel de transport			7 900					7 900	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			77 587	9 152				86 739	
Emballages récupérables et divers			0					0	
Immobilisations corporelles en cours			0					0	
Avances et acomptes			0					0	
	Total III		232 620	10 503	0			243 123	
TOTAL GENERAL (I+II+III)			381 084,00	10 503,00	0,00			391 587,00	

AMORTISSEMENTS

Cadre B			VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORT. DE L'EXERCICE			Cadre C		PROV. AMORT. DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises		
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I								
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II		0 €						
Immobilisations corporelles									
Terrains									
Constructions sur sol propre									
Constructions sur sol d'autrui									
Installations générales, agencements et aménagements des constructions									
Installations techniques, matériel et outillages industriels									
Installations générales, agencements et aménagements divers			1 351 €						
Matériel de transport									
Matériel de bureau et informatique, mobilier			9 152 €						
Emballages récupérables et divers									
Immobilisations corporelles en cours									
Avances et acomptes									
	Total III		10 503 €	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
TOTAL GENERAL (I+II+III)			10 503 €	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €

CADRE D		MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sortie / Reprises	Valeur en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des obligations							

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

136600	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Provisions réglementées				- €
Total I				- €
Provisions pour risques et charges				
Provision pour risques	- €			- €
Autres provisions pour risques et charges (*)	156 120 €	76 440 €	82 541 €	150 019 €
Total II	156 120 €	76 440 €	82 541 €	150 019 €
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes client	- €			- €
Autres provisions pour dépréciations	- €			- €
Total III	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL (I+II+III)	156 120 €	76 440 €	82 541 €	150 019 €

(*) Y compris les indemnités de fin de carrière

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant	dt. remboursements		Montant	dt fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
I - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION - Subvention FONJEP VEC	32 887 € 32 887 €		32 887 € 32 887 €			0 € 0 €	
II - CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES							
III - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC - Dons manuels - Legs et donations	1 395 € 1 395 €	0 €	1 395 € 1 395 €	0 €	1 350 € 1 350 €	1 350 € 1 350 €	0 €
Total	34 282 €	0 €	34 282 €	0 €	1 350 €	1 350 €	0 €

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS REPORTEES LIES AU LEGS ET DONATIONS

VARIATION DES FONDS REPORTEES SUR	Solde à l'ouverture de l'exercice	Impact chgt de méthode	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
I - DONATIONS	0 €				0 €
II - LEGS	243 754 €	0 €	3 333 €	136 587 €	110 500 €
Total	243 754 €	0 €	3 333 €	136 587 €	110 500 €

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ETAT DES CREANCES			
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15 000 €	320 €	15 000 €
De l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	13 203 €	13 203 €	
Clients douteux ou litigieux	- €	- €	
Créances clients	87 695 €	87 695 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 180 €	6 180 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat subventions à recevoir	168 464 €	168 464 €	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	- €	- €	
Divers produits à recevoir	176 569 €	176 569 €	
Créances reçues par legs ou donations	- €	- €	
Débiteurs divers	-	-	
Charges constatées d'avance	16 356 €	16 356 €	
	483 467 €	468 787 €	15 000 €

Cadre B	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ETAT DES DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	- €	- €		
- à un an maximum à l'origine	- €	- €		
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	77 145 €	77 145 €		
Personnel et comptes rattachés	78 132 €	78 132 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 687 €	83 687 €		
Impôts sur les bénéfices				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et versements assimilés	10 631 €	10 631 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 193 €	3 193 €		
Dettes sur legs ou donations	- €	- €		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	54 046 €	54 046 €		
Total	306 834 €	306 834 €	- €	- €



DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés		
41000000 CLIENTS HORS France	17 032 €	7 776 €
41100000 CLIENTS France	70 663 €	66 875 €
41600000 CREANCES DOUTEUSES		
41810000 FACTURES A EMETTRE		
Total	87 695 €	74 651 €
Autres créances		
40980000 AVOIRS A RECEVOIR		
42530000 AVANCES SUR NOTE DE FRAIS		
42890000 CHEQUES RESTAURANT	6 180 €	1 553 €
44170000 ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR	168 464 €	20 134 €
44400000 ETAT IMPOTS S/ BENEFICES		665 €
46870000 PRODUITS DIVERS A RECEVOIR	160 329 €	137 989 €
47100000 COMPTE D'ATTENTE DIVERS		
47130000 REJETS A REGULARISER		
Total	334 973 €	160 341 €
Créances reçues par legs ou donation		
46100000 CREANCES RECUES PAR LEGS OU DONATION	- €	46 815 €
Total	- €	46 815 €
TOTAL GENERAL	422 668 €	281 807 €

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40010000 FOURNISSEURS VOYAGES		
40100000 FOURNISSEURS BIENS & SERVICES	44 033 €	58 742 €
40400000 FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS		
40810000 FOURN. FACTURES NON PARVENUES	33 112 €	33 963 €
Total	77 145 €	92 705 €
Dettes sur legs et donations		
46600000 DETTES DES LEGS OU DONATIONS	- €	1 450 €
Total	- €	1 450 €
Dettes fiscales et sociales		
42820000 DETTES PROV. / CONGES PAYES	61 475 €	49 126 €
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	16 657 €	17 273 €
42869000 NOTES DE FRAIS A PAYER		
43100000 URSSAF	27 556 €	24 016 €
43720000 REUNICA AG2R	6 158 €	5 670 €
43760000 PREVADIES/GAN/PREVOYANCE	3 220 €	2 978 €
43770000 PREVADIES/MUTUELLE	10 988 €	11 172 €
43780000 CPAM - IJSS		
43820000 PROVISION CS/ CONGES A PAYER	28 135 €	22 101 €
43860000 ORG SOC PROV CS S/ JR	7 630 €	7 945 €
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	3 525 €	3 280 €
44370000 ETAT/ SUBVENTION A RESTITUER		
44400000 ETAT IMPOTS S/ BENEFICES	2 488 €	
44710000 TAXE S/ SALAIRES	3 957 €	2 158 €
44720000 TAXE S/ FORMATION PROFESSIONNELLE	661 €	725 €
Total	172 450 €	146 444 €
Autres dettes		
41980000 AVOIRS A EMETTRE	697 €	697 €
46810000 FRAIS DES BENEVOLES	2 448 €	596 €
46860000 DIVERSES CHARGES A PAYER	48 €	4 604 €
47510000 LEGS EN COURS - CHGT METHODE		
Total	3 193 €	5 897 €
TOTAL GENERAL	252 788 €	246 496 €

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2022	31/12/2021
Produits constatés d'avance		
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	54 046 €	29 489 €
Total	54 046 €	29 489 €
Charges constatées d'avance		
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	16 356 €	26 278 €
Total	16 356 €	26 278 €

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77200000 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	9 373 €	16 694 €
77520000 PRODUITS DE CESSIONS IMMO. CORP.		
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		
Total	9 373 €	16 694 €
Charges exceptionnelles		
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	3 899 €	7 285 €
67520000 VALEUR NETTE CESSIONS IMMO. CORP.		
67880000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	223 €	15 036 €
67881000 FRAIS RAPAT. SECURITAIRE		
67882000 FRAIS RAPAT. SANITAIRE		
Total	4 122 €	7 751 €

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

	Débit	Crédit	Solde
Produit au compte de résultat			
I - Montants perçus au titre d'assurances-vie			
II - Montants perçus au titre de legs ou donations :			
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		78 436 €	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		3 333 €	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		133 254 €	
Créances reçues par legs ou donations		477 €	
Charges au compte de résultat			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	90 000 €		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	- €		
	90 000 €	215 500 €	125 500 €



DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges	31/12/2022 Débit	01/01/2021 Débit
860 Secours en nature (alimentaires, vestimentaires...)		
861 Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels...)		
862 Prestations		
864 Personnel bénévole	541 064 €	229 957 €
Total	541 064 €	229 957 €

Répartition par nature des ressources	31/12/2022 Crédit	01/01/2021 Crédit
870 Bénévolat	541 064 €	229 957 €
871 Prestations en nature		
875 Dons en nature		
Total	541 064 €	229 957 €

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES

SICAV MONETAIRES	Banque	Valeur comptable	Inventaire
TITRES	BNP	- €	- €
CONTRATS DE CAPITALISATION	BNP/Cardif	1 015 629 €	1 015 629 €
Total		1 015 629 €	1 015 629 €





Tableau de suivi de l'utilisation des réserves suite résolutions en AG

Réserves	Montant au 31/12/2021	Dépenses 2021	Montant après affectation du résultat 2021 (voté en AG)	Dépenses financées sur les réserves 2022		Montant prévisionnel après affectation du résultat 2022		Dépenses financées sur les réserves	Montant prévisionnel après affectation du résultat 2023
				Budget 2022 (Voté en AG)	Réalisé 2022	OPTION 1: Variation en prenant en compte le budget	OPTION 2: Variation en prenant en compte le réalisé		
Réserves - Projet associatif	344 919 €	7 225 €	337 694 €	79 000 €	85 914 €	258 694 €	251 780 €		258 694 €
<i>NMAE (Prajinna, San'occo, Croky, brochure)</i>				14 000 €	17 020 €				
<i>Tobie</i>				11 000 €	13 224 €				
<i>Salinite/Projet VFR</i>				54 000 €	55 670 €				
Réserves - Appui aux partenaires	454 767 €	42 041 €	412 726 €	95 000 €	109 044 €	317 726 €	303 682 €	85 600 €	232 126 €
<i>Aide partenaires IDS</i>				60 000 €	56 310 €			60 000 €	
<i>Aide partenaires Voyages</i>				35 000 €	52 734 €			25 600 €	
Réserves - Rapat. Sécuritaire	60 053 €		60 053 €		60 053 €	60 053 €	60 053 €		60 053 €
Total	859 739 €	49 266 €	810 473 €	174 000 €	194 958 €	636 473 €	615 515 €	85 600 €	550 873 €

RAPPEL
Utilisation des réserves: Pour soutenir les partenaires les plus précaires, il a été décidé d'utiliser les réserves faites suite à des excédents antérieurs pour ce type de dépense. Nous supportons donc sur notre exploitation (dépenses courantes) ces charges, même si cela génère un déficit en fin d'exercice. Ce déficit annoncé sera financé alors par les réserves. Quand nous affecterons le résultat, nous diminuerons les réserves et créditerons du même montant le report à nouveau.

**ASSOCIATION
DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION
106 Rue du Bac
75 007 PARIS**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A Monsieur le Président
A Monseigneur
A Mesdames et Messieurs les administrateurs
A mesdames et Messieurs les membres

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

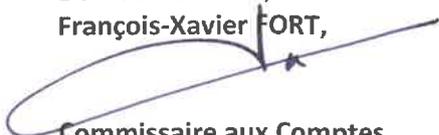
Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Arras,
Le 15 avril 2023
L'un des Gérants,
François-Xavier FORT,


Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie
Régionale de DOUAI.